



DIEPAT/23-964-1503 du 10/04/2023

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE
LA RENTREE SCOLAIRE 2023**

Référence : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les principaux de collège dotés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale

Dossier suivi par : M. GENESTOUX, chef de division - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, Mme QUARANTA, chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico-sociaux - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mme SERRA, Gestionnaire des personnels de direction - Tel : 04 42 91 73 71 - aurelie.serra@ac-aix-marseille.fr, Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le mouvement des directeurs – adjoints chargés de section d'enseignement général et professionnel adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2023 aura lieu début **juillet 2023**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes revêtues de l'avis du chef d'établissement et de l'IEN compétent seront transmises pour le **vendredi 12 Mai 2023** à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) :

- Département des Alpes-de-Haute-Provence :
Gestion des ressources humaines à l'attention de Madame RICHELME Sandra : ce.pgrhm04@ac-aix-marseille.fr
- Département des Hautes-Alpes :
Gestion des personnels à l'attention de Madame MAURILLAC Valérie : ce.d1d05@ac-aix-marseille.fr
- Département des Bouches-du-Rhône :
Division des personnels enseignants 1^{er} degré-bureau des actes collectifs (mouvement 13) à l'attention de Madame GUERRINI Laury : ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr
- Département de Vaucluse :
Pôle du 1^{er} degré-bureau gestion collective et formation à l'attention de Mesdames CANAVESE Sabine et HOMBLE Brigitte : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

Les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **vendredi 2 Juin 2023**.

Les personnels intéressés par une affectation dans un EPLE labellisé REP, REP+ sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Liste académique complète des SEGPA labellisés REP et REP+ (postes non vacants et postes vacants):

SEGPA - CLG Anselme Mathieu à Avignon (REP+)
SEGPA - CLG Jas de Bouffan à Aix-en-Provence (REP)
SEGPA - CLG Lou Garlaban à Aubagne (REP)
SEGPA - CLG François Raspail à Carpentras (REP)
SEGPA - CLG Paul Gauthier à Cavaillon (REP+)
SEGPA - CLG Alphonse Daudet à Istres (REP)
SEGPA - CLG Jules Verne Le Pontet (REP)
SEGPA - CLG Jean Giono à Manosque (REP)
SEGPA - CLG Louise Michel à Marseille 10 (REP)
SEGPA - CLG Jacques Prévert à Marseille 13 (REP+)
SEGPA - CLG Edouard Manet à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Alexandre Dumas à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Arthur Rimbaud à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Jean Moulin à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Henri Barnier à Marseille 16 (REP+)
SEGPA - CLG Marcel Pagnol à Martigues (REP)
SEGPA - CLG Miramaris à Miramas (REP+)
SEGPA - CLG Frédéric Mistral à Port de Bouc (REP+)
SEGPA - CLG René Cassin à Tarascon (REP)
SEGPA - CLG Jean-Claude IZZO à Marseille 2 (REP+)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre **indicatif** la liste des postes vacants à la prochaine rentrée scolaire, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1

**LISTE DES POSTES VACANTS A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023
MOUVEMENT DES DIRECTEURS – ADJOINTS CHARGÉS DE SEGPA**

BOUCHES-DU-RHONE (13) :

SEGPA CLG CAILLOLS (50%) MARSEILLE 12 + SEGPA CLG CHATEAU FORBIN (50%)
MARSEILLE 11
SEGPA DARIUS MILHAUD MARSEILLE 12
SEGPA CLG HENRI BOSCO VITROLLES
SEGPA CLG MIRAMARIS MIRAMAS
SEGPA CLG LOU GARLABAN AUBAGNE
SEGPA CLG ALPHONSE DAUDET ISTRES
SEGPA CLG ARTHUR RIMBAUD MARSEILLE 15
SEGPA CLG JEAN CLAUDE IZZO MARSEILLE 02

HAUTES-ALPES (05) :

SEGPA CLG DE FONTREYNE- GAP

VAUCLUSE (84) :

SEGPA CLG MARCEL PAGNOL - PERTUIS



**DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGÉ DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ**

NOM (en capitales) M Mme

GRADE ACTUEL :

PRENOMS : -----

CORPS D'ORIGINE :

ÉCHELON : -----

DATE DE NAISSANCE : -----

depuis le :-----

Célibataire Marié (e) Pacsé (e) autre

EMPLOIS OU FONCTIONS

Nombre d'enfants à charge

Actuelles :-----

à compter du :-----

date de 1^{ère} nomination dans l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA :-----

Profession du conjoint :
:-----

ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE

:-----

Lieu d'exercice : -----

Date de nomination dans le poste actuel :-----

S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline
:-----

Titres universitaires Date d'obtention :
:-----

Date d'obtention du DDEEAS : -----

ADRESSE PERSONNELLE : -----

POSTES DEMANDÉS

1.-----

2.-----

Numéro de téléphone personnel: -----

3.-----

Numéro de téléphone professionnel : -----

4.-----

Numéro de portable : -----

5.-----

Mel : -----

6.-----

MOTIF DE LA DEMANDE

(joindre les justificatifs si nécessaire : rapprochement de conjoint ou PACS, bénéficiaire de l'obligation d'emploi).

Demande de mutation en qualité de directeur adjoint chargé de SEGPA dans d'autres académies ou directeur autres établissements (IME....) si oui à préciser :
:-----

Certifié exact

Vu et vérifié

Date :

Le chef d'établissement

Signature :

Fiche à envoyer pour le **vendredi 12 Mai 2023** au plus tard à Madame ou Monsieur l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale du département d'origine.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEMANDE DE MUTATION DE M(me) :

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION ACTUELLE :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3/3

DEMANDE DE MUTATION DE M(me) :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DASEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :